



douivent jouer les associations a été allumé à l'occasion de la signature de la charte des engagements réciproques entre l'Etat et les associations. Les Glénans souhaitent jouer pleinement ce rôle, se sont largement engagés dans deux dossier relatifs à l'évolution des diplômes requis pour l'encadrement sportif professionnel, cruciaux pour le futur de l'Association.

Le décret d'application de l'article 13 de la loi sur le sport du 06 juillet 2000 distingue certains sports pour lesquels la difficulté de maîtriser les risques conduit à exiger que les personnes encadrant contre rémunération soient titulaires d'un diplôme délivré par un établissement de Ministère de la Jeunesse et des Sports. Les discussions menées depuis plusieurs mois avec les pouvoirs publics, aux côtés des principales fédérations impliquées dans la formation à la voile (FFVoile et UCPA) visent à s'assurer que les dispositions prévues concilieront effectivement à faire progresser la sécurité. Forts de notre expertise, nous avons précisé que, si jamais une partie de la formation à la voile devait être concernée par ce décret, elle devrait porter exclusivement sur des conditions de navigation très particulières, défauts à partir de l'expérience des écoles de voile. En effet, de façon générale, le dispositif de formation élaboré à ce jour par les acteurs de la voile est tout à fait satisfaisant : la sécurité est parfaitement maîtrisée dans les structures organisées et les accidents graves sont rarissimes.

Par ailleurs, les diplômes professionnels d'encadrement sportif sont en cours de redéfinition. Un travail important est mené pour fixer les niveaux et contenus de formation des futurs brevets professionnels. Les Glénans y participent activement, apportant à la fois leur expertise, et leurs attentes. Les salariés professionnelles nautiques ont en effet un rôle crucial dans l'organisa-

sation de l'Association. Ils doivent non seulement assurer l'organisation de l'activité et de la sécurité, mais aussi être capables de former, d'aider et d'encadrer les équipes de moniteurs bénévoles.

PERSPECTIVES 2002

L'activité de l'année 2001 a été dense, mais pour le futur des Glénans, il reste du travail pour tout le monde. Les efforts d'évolution porteront principalement sur 5 points.

Assurer une croissance régulière et maîtrisée

Pour assurer un développement progressif de l'Association, permettant de maintenir un niveau de qualité élevé tout en accueillant plus de stagiaires, il est prévu en 2002 de maintenir le niveau d'activité de 2001 qui s'inscrivait dans une perspective de croissance. La capacité à progresser et à maîtriser l'organisation et les charges sera cruciale.

Poursuivre le travail d'évolution de l'affaire de stages

Dans le prolongement de la réflexion engagée début 2001, des stages pouvant mieux répondre aux attentes de tous ceux qui veulent apprendre la voile seront explorés. Des à présent, le développement de la programmation de la croisière en haute mer est à l'étude (chiffre d'un croiseur de haute mer, programme de formation des moniteurs, destinations nouvelles). La formation croisière sera aussi enrichie par le retour de la Sereine.

Préparer la renaissance de la Sereine

La Sereine, monument historique, fait partie du patrimoine culturel du pays et des Glénans. La volonté de l'Association est de la faire naviguer en programmant des stages qui valorisent ses qualités particulières de bateau lourd, robuste, et

convenablement confortable à la vie au mer. Le retour de la Sereine sera bien et doit être préparé. Pour restaurer le bateau, il faut compléter les financements accordés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne et prévus par les collectivités territoriales. La définition du programme de stages spécifiques est à préciser ainsi que l'organisation de la formation des chefs de bord.

Développer la monitorat bénévole

C'est la priorité de l'année à venir. Les actions à mettre en place viseront à la fois à amener plus de stagiaires à se former au monitorat pour transmettre ce qu'ils ont appris, à accélérer les moniteurs à poursuivre plus loin leur formation, à faciliter et reconnaître l'engagement des moniteurs qui sont prêts à donner leur temps et leur enthousiasme à l'Association, et à aider ceux qui ont été moins disponibles et souhaitent aujourd'hui revenir à renforcer facilement les équipes d'encadrement.

Pour continuer ensemble les Glénans, il nous faudra toujours :

- accueillir tous les amoureux de la mer,
- former des marins capables et responsables,
- sauver vive tradition et modernité,
- renouveler à chaque l'envie de venir faire progresser l'Association.

Pour prendre contact et participer aux différents travaux en cours, pour débattre avec le conseil d'administration du bilan de l'année, rendez-vous à l'Assemblée Générale.

Préparer la renaissance de la Sereine - Courrier des Glénans N° 58 - 2002, p. 9

IVR53_20142907335NUCA

Auteur du document reproduit : Stéphanie Brûlé-Josso

Date de prise de vue : 2014

(c) Fédération Régionale pour la Culture et le Patrimoine Maritimes en Bretagne (FRCPM-Bretagne)

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation